

Allergologie Rhône-Alpes-Auvergne

association
ALLER2A



**Les Etats Généraux
de
l'Allergie**

Région Rhône-Alpes-Auvergne

Pour une optimisation de l'offre de soins
Vers un réseau régional d'allergologie
impliquant tous les Allergologues

Reservez la date
Samedi 14 juin 2014
de 09h00 à 12h00
amphithéâtre du Pavillon Médical, CH Lyon Sud

"La présence de chacun sera indispensable à tous"

Le 14 juin 2014, se sont tenus à Lyon les Etats Généraux de l'allergologie de la région Rhône-Alpes-Auvergne avec pour objectifs de repérer les points forts de notre fonctionnement, de cibler les difficultés rencontrées par les allergologues, pour créer une dynamique régionale et proposer la mise en place des outils nécessaires à l'optimisation des chemins cliniques des malades allergiques.

SOMMAIRE

- 4** SITUATION DE LA FILIÈRE ALLERGOLOGIQUE AU NIVEAU NATIONAL
- 6** ÉTAT DE LA SITUATION EN RHONE-ALPES-AUVERGNE
- 10** LES ATOUTS DE LA RÉGION RHONE-ALPES-AUVERGNE
- 11** LES DIFFICULTÉS DES ALLERGOLOGUES DE LA RÉGION
- 12** L'ASSOCIATION ALLER2A

SITUATION DE LA FILIÈRE ALLERGOLOGIQUE AU NIVEAU NATIONAL

▲ LES DÉLAIS DE PRISE EN CHARGE

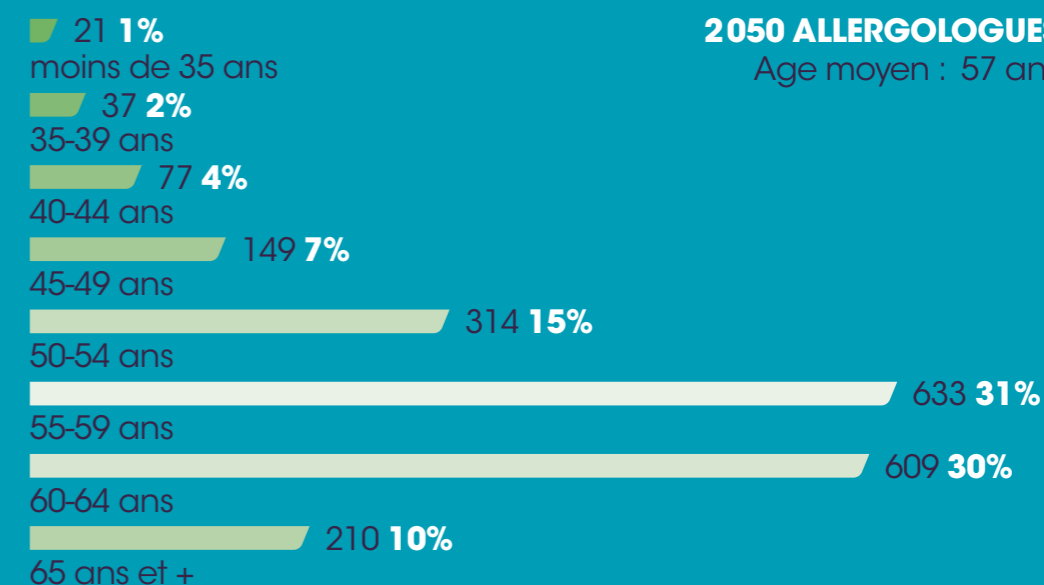
- Augmentation régulière de la fréquence des maladies allergiques.
- Gravité potentielle (asthme, venins, aliments, médicaments...).
- Délais trop longs depuis le médecin traitant jusqu'au médecin spécialisé (7 ans en moyenne, en France, pour une allergie sévère*).

▲ DES BLOCAGES ENTRE LES QUATRE NIVEAUX DE PRISE EN CHARGE

- Possibles à tous les niveaux de prise en charge.
- Possibles dans les deux sens.



Projection de la pyramide des ages des allergologues en activité régulière en 2015 — france métropole



2050 ALLERGOLOGUES
Age moyen : 57 ans

▲ DES PROBLÈMES DE RENOUVELLEMENT DE GÉNÉRATIONS*

- Il apparait clairement que dans les années qui viennent les départs en retraite ne pourront pas être compensés par les plus jeunes déjà dans le circuit.
- Un effort de sensibilisation et de formation à l'allergologie est nécessaire au cours des études médicales.

* L'offre de soins en allergologie en 2011 / P.Demoly et al. / Revue française d'allergologie 51 (2011) 64-72

▲ UN PROBLÈME DE VALORISATION DE LA PROFESSION

- Spécialité de fait mais non reconnue comme telle au niveau universitaire.
- Cotation des actes insuffisante pour les cabinets et les plateaux techniques.
- Désintérêt de nombreuses structures hospitalières pour l'allergologie jugée non rentable.

ÉTAT DE LA SITUATION EN RHONE-ALPES-AUVERGNE

▲ ÉTAT DES LIEUX DE L'ALLERGOLOGIE EN RÉGION RAA

Étude descriptive à partir de 61 questionnaires réalisés auprès des professionnels de l'allergologie en région RAA (taux de réponses 45%). **Présentation le 14/6/2014 par Frédéric BERARD et Franck GODESKY.**

Age et sexe des allergologues dans l'étude

Moyenne de 48,6 ans avec une analyse plus pertinente

Minimum	29 ans
25%	40,5 ans
Médiane	50 ans
75%	57 ans
Maximum	74 ans

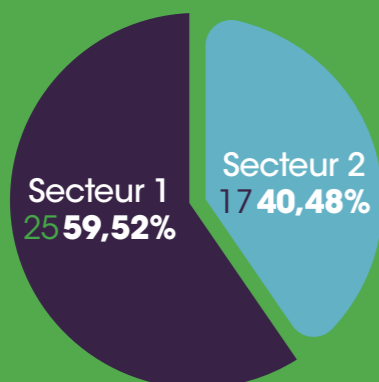
Répartition hommes-femmes

	Fréquence	Pourcentage
Femme	35	57,38%
Homme	26	42,62%
Total	61	100%

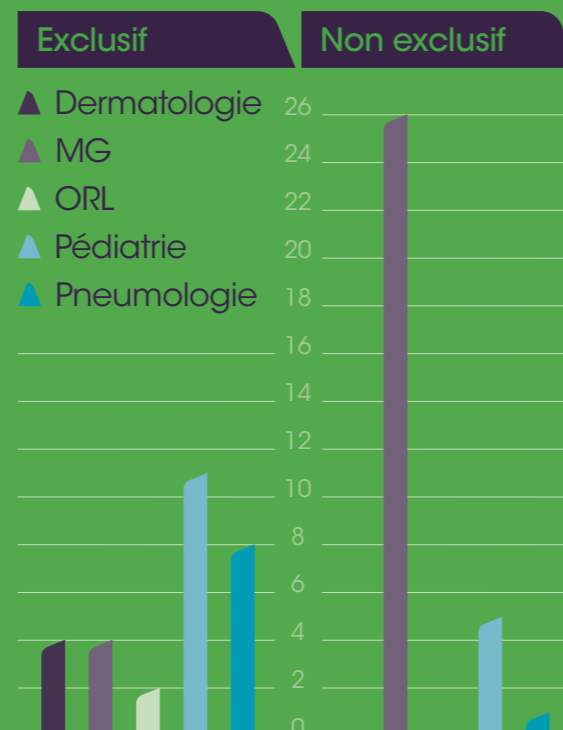
Répartition selon les spécialités et le secteur d'honoraires

- Le mode d'exercice et la spécialité d'origine et le secteur d'exercice sont précisés sur les tableaux ci-dessous.
- En exercice non exclusif, les pédiatres et les pneumologues sont majoritaires.
- En exercice exclusif, les spécialistes de médecine générale représentent la très grande majorité.
- Les allergologues sont plus nombreux en secteur 1 (près de 60%).

Secteurs conventionnels d'exercice



Type d'exercice par spécialité



- Rhône **6,3** sem.
- Savoie **3,1** sem.
- Loire **8,4** sem.
- Puy de Dôme **18** sem.
- Isère **6,3** sem.
- Drôme **9,2** sem.
- Ain **5,2** sem.

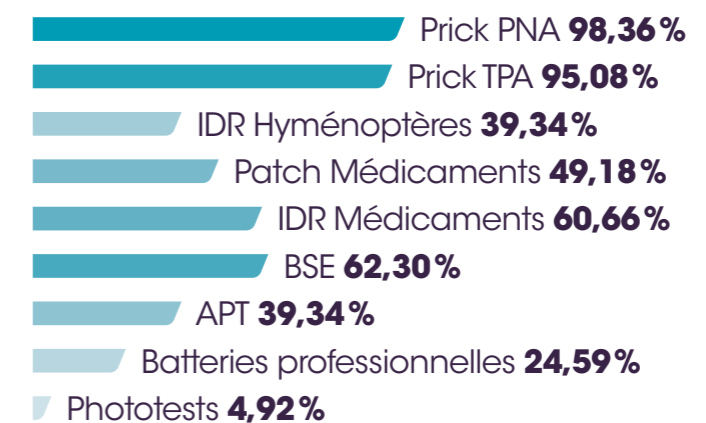
Les délais de consultation

- La moyenne sur la région est de **6,6** semaines.
- Médiane à 6 semaines.
- 25% des allergologues ont moins de 3,5 semaines de délais.
- 75% des allergologues ont moins de 11 semaines de délais.
- Maximum à 26 semaines.
- Avec de grosses disparités départementales.

Répartition entre libéraux et hospitaliers

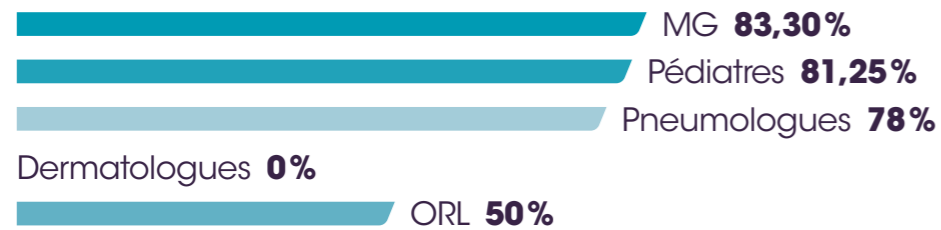


Les tests pratiqués par les allergologues de la région RAA

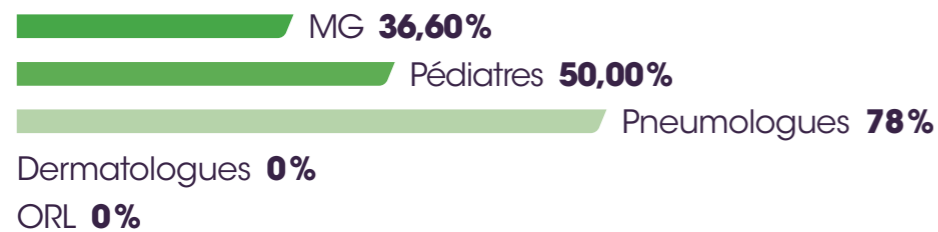


Les explorations fonctionnelles respiratoires

▼ La spirométrie



▼ La pléthysmographie



Les tests de provocation

- Au niveau régional : 45,9% des allergologues réalisent des TPO aliments.
- Disparités départementales (48% dans le Rhône, 0% en Isère, 80% dans la Loire).
- Au niveau régional : 45,9% des allergologues réalisent des TPO médicaments.
- Disparités départementales (51% dans le Rhône, 16% dans l'Isère et 60% dans la Loire).
- L'accès au TPO pré-suppose un accès à l'hôpital (43% des libéraux de l'échantillon y ont accès).
- Les différents centres :
 - › CHU : CHLS, HFME, Clermont, Saint-Etienne, Grenoble.
 - › CH : Bourg, Chambéry, Annecy, Villefranche, Roman, Montélimar, Haut Bugey.
 - › HIA Desgenettes.
 - › Cliniques : Val d'Ouest, Charcot.
 - › Hôpital Saint Luc – Saint Joseph.

La pratique de l'immunothérapie allergénique

- 96,7% des MG pratiquent l'ITSL et 70% l'ITSC.
- 87,5% des Pédiatres pratiquent l'ITSL et 31% l'ITSC.
- 89% des Pneumologues pratiquent l'ITSL et 67% l'ITSC.
- 86% des praticiens qui s'intéressent aux hyménoptères pratiquent la Rush thérapie.

La pratique de l'éducation thérapeutique

- 39,34% des praticiens interrogés déclarent pratiquer l'éducation thérapeutique.
- 16% en Isère, 63% dans le Rhône et 0% en Savoie.
- De nombreux centres mettent à disposition des patients des séances d'éducation thérapeutique (associant compétences médicales et soignantes) spécifiques de leur maladie notamment asthme et dermatite atopique.
- Cette activité est complémentaire de l'éducation thérapeutique réalisée au quotidien par les allergologues en consultation.

Les difficultés d'exercice

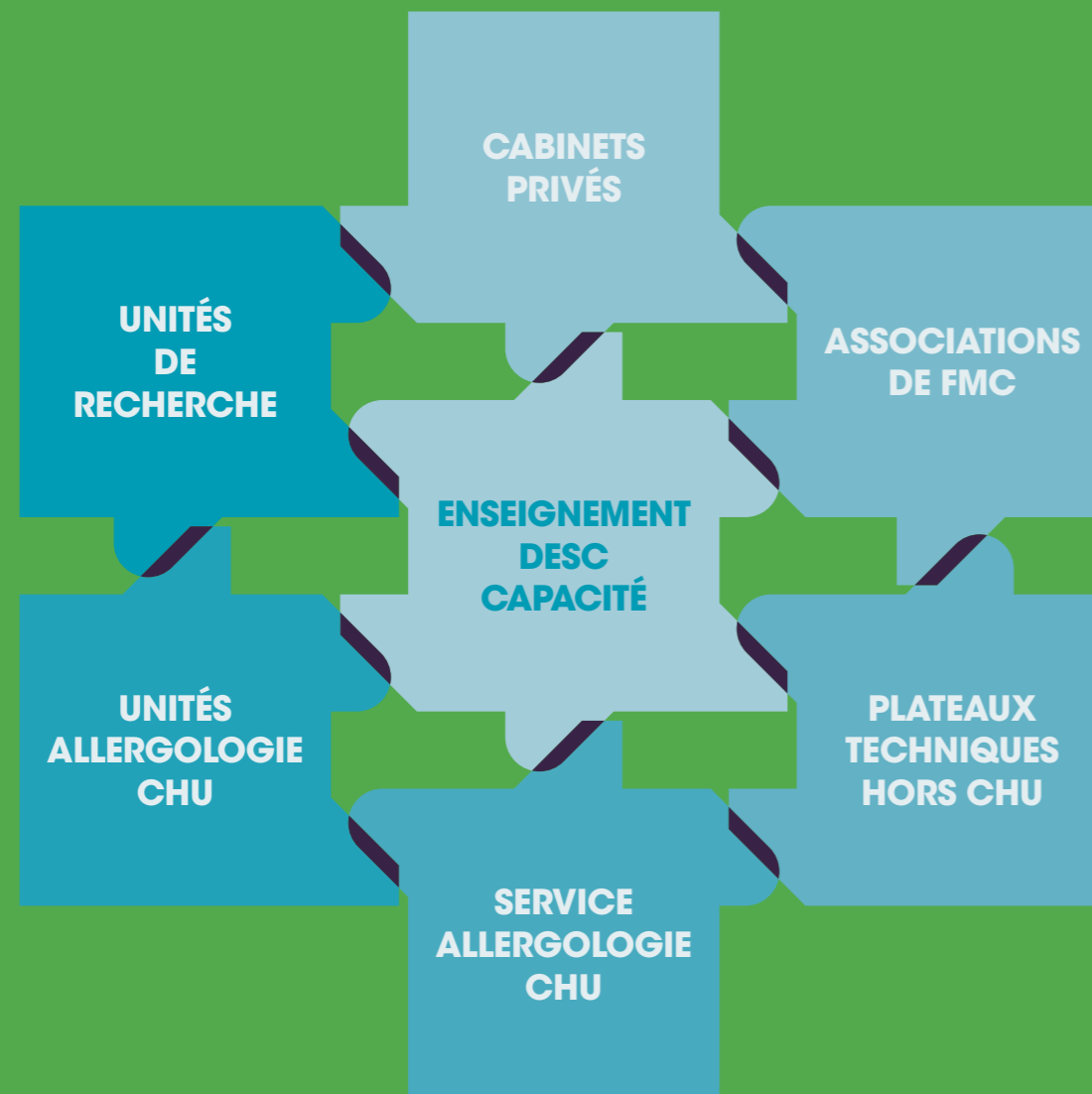
- 62,30% des praticiens déclarent rencontrer des difficultés dans leur exercice :
 - › 30% se plaignent de leurs délais de consultation.
 - › 31% se plaignent du délai d'accès à une CS hyperspécialisée.
 - › 28% se plaignent du manque d'accès à un plateau technique.
 - › 25% disent avoir des difficultés avec la CCAM technique.

Les perspectives

88,52% des praticiens ayant répondu au sondage souhaitent s'intégrer dans un **réseau villes-hôpitaux** pour la pratique de l'allergologie.

LES ATOUTS DE LA RÉGION RHONE-ALPES-AUVERGNE

▲ DES STRUCTURES COMPLÉMENTAIRES & INTERACTIVES



Des réunions scientifiques régionales (rencontres régionales de FMC, séminaires AllergoLyon...) nombreuses et de haut niveau.

Une participation active de nombreux allergologues aux réunions et congrès régionaux, nationaux, internationaux et à divers groupes de travail ou associations professionnelles.

LES DIFFICULTÉS DES ALLERGOLOGUES DE LA RÉGION

Méconnaissance de certaines compétences.

Manque de fluidité de certaines filières.

Déficit en nombre de lits de jour (adultes et enfants) dans certains secteurs.

Sous-utilisation de certains plateaux techniques.

Nécessité d'améliorer l'organisation dans certaines agglomérations.

Absences de certains centres de compétence.

Peu de protocoles communs validés et écrits.

Difficultés d'accès de certains allergologues aux plateaux techniques très spécialisés.

Restrictions budgétaires.

L'ASSOCIATION ALLER2A

▲ POUR QUOI FAIRE ?

Pour répondre aux attentes mises en évidence le jour des États Généraux.

▲ LES OBJECTIFS

- Optimiser l'accès aux soins allergologiques de toute personne dont l'état de santé le nécessite et de garantir la qualité de ces soins en Rhône-Alpes-Auvergne.
- Participer à l'enseignement de l'allergologie par l'intermédiaire des associations régionales.
- Favoriser l'interaction des soignants prenant en charge des patients allergiques.
- Travailler à la création d'un réseau d'allergologie villes-hôpitaux.

▲ AVEC QUI ?

- Tous les acteurs listés comme suit peuvent demander à faire partie de l'association **ALLER2A** si leur domaine d'activité concerne la prise en charge des malades allergiques :
 - › Professionnels de santé, libéraux ou salariés.
 - › Chercheurs des EPST et des laboratoires privés.
 - › Professionnels paramédicaux.
 - › Représentants administratifs des établissements de santé publics ou privés.
 - › Représentants des associations de malades.

▲ COMPOSITION DU CA

- L'association **ALLER2A** est pilotée par un conseil d'administration de 30 membres au maximum.
- Les présidents des **AREFORCAL** sont membres de droit.
- 12 membres représentant les **AREFORCAL**, sont élus pour 3 ans parmi leurs membres.
- Lors de l'AG constitutive d'**ALLER2A**, les membres suivants ont été élus au CA pour 3 ans :

BERARD Frédéric
BIENVENU Françoise
DEVOUASSOUX Gilles
GIRODET Bruno
JACQUIER Jean-Pierre
JUBIN Virginie
▶ MARDINI Corinne
NICOLAS Jean-François
PASCUAL Hélène
PAYOT François
PIGNAT Jean-Christian
PRALONG Pauline
RADA Isabelle

- À cette liste, s'ajoutent les membres de droit (présidents des **AREFORCAL** de la région RAA)

BOUTELOUP Françoise
(Présidente du GLYAL)
CHEYNEL Agnès
(Présidente de l'ASALIS)
DZVIGA Charles
(Président de l'AFIMAL)
RIOL Noël
(Président du CEIRA)
SANJUAN Bernard
(Président du GAICRM)

▲ COMPOSITION DU BUREAU

- Il comprend 1 président, 2 vice-présidents, 1 secrétaire, 1 trésorier, élus pour 3 ans parmi les membres du conseil d'administration.
- Il comprend aussi un représentant, désigné pour 3 ans, de chacune des commissions de travail, définies par le CA et validées par l'AG.
- Après l'AG constitutive de l'association **ALLER2A**, les membres élus du CA se sont réunis pour élire le premier bureau.
- **Ont été élus :**
 - › Bruno **GIRODET** : **Président**
 - › François **PAYOT** : **Vice-président**
 - › Jean-François **NICOLAS** : **Vice-président**
 - › Hélène **PASCUAL** : **Trésorière**
 - › Corinne **MARDINI** : **Secrétaire**
- Chaque commission de travail élira ensuite son représentant au bureau.

▲ LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Commission « recherche et projets »

- **ALLER2A** sera une fourmilière d'idées concernant :
 - › Protocoles de recherche.
 - › Projets hospitaliers.
 - › Projets libéraux.
 - › Aide à l'installation des jeunes allergologues
- Les allergologues de la région auront ainsi l'opportunité inédite de prendre part ensemble à tous les projets qui façonneront la prise en charge des malades allergiques dans les années à venir.
- Certains projets particulièrement pertinents seront en effet soutenus au niveau régional par toutes les composantes de l'allergologie réunies dans **ALLER2A**.
- S'inscrivant dans une vue d'ensemble ces projets auront davantage de chances de franchir les obstacles administratifs.

Commission « enseignement et formation »

- **ALLER2A** ne sera jamais un organisme de formation initiale ou continue.
- Elle pourra apporter une aide administrative :
 - › Lors de manifestations régionales de FMC si, et uniquement si, les **AREFORCAL** le souhaitent.
 - › Lors d'autres réunions et congrès régionaux.
- **ALLER2A** pourra par ailleurs fédérer les enseignants du DESC et de la Capacité, avec pour objectif de dégager des moyens permettant une indemnisation, au moins partielle, des enseignants libéraux qui sont actuellement totalement bénévoles.

Commission « harmonisation des pratiques »

- Mise à jour de protocoles diagnostiques et thérapeutiques.
- Diffusion de ces protocoles.

Commission « parcours de soins et réseaux »

- Recherche des blocages sur le parcours de soins.
- Mise en place des rencontres nécessaires à l'amélioration de la fluidité du parcours.
- Réflexion sur la mise en place progressive d'un réseau ville-hôpital en allergologie.

Commission « Internet et relations extérieures »

- Création d'un site indépendant ou rattaché.
- Relations avec les autres spécialités.
- Relations avec les administrations.



ALLER2A